From *Revue des études arméniennes* 28 (2001-2002).
This material is presented solely for non-commercial educational/research purposes.

TIGRANE LE JEUNE, FILS DE TIGRANE LE GRAND: RÉVOLTE CONTRE SON PÈRE ET CAPTIVITÉ À ROME.

par

MARIE-LOUISE CHAUMONT

C.N.R.S., PARIS

À s'en rapporter à Appien, Tigrane le Grand, roi d'Arménie (95-55), avait eu trois fils de son épouse Cléopâtre, fille de Mithridate Eupator. Il avait tué de ses propres mains les deux aînés: l'un alors qu'il guerroyait contre lui, l'autre au cours d'une partie de chasse, car non seulement il avait négligé d'assister son père qui était tombé à terre, mais de plus, il avait profité de cette situation pour s'emparer du diadème dont était ceinte la tête du roi blessé. En revanche, le plus jeune des fils de Tigrane, qui avait nom, lui aussi, Tigrane, s'était apitoyé sur l'accident survenu à son père. Celui-ci, en récompense, allait lui remettre la couronne royale. Mais cela n'empêchera pas le jeune Tigrane d'entrer bientôt en rébellion[1].

À vrai dire, il est bien souvent difficile d'accorder un total crédit à Appien. Toutefois, sur ce sujet qui nous concerne, sa version semblerait confirmée, sur certains points, par la relation de Valère Maxime. Selon cet historien contemporain de Tibère, le fils aîné de Tigrane Ier, appelé Sariaster — c'est-à-dire Zariadris — avait fomenté un complot contre son père en accord avec ses amis. Les conjurés s'étaient tiré du sang de la main droite et l'avaient bu réciproquement[2].

Selon une tradition reflétée par des sources aussi différentes que Memnon d'Héraclée et Plutarque, avant de fuir le champ de bataille de Tigranocerte, le monarque vaincu avait conféré le diadème à son fils. Au dire de Memnon, il lui avait également remis les autres insignes du pou-

[1] Appien, *Mithr*., 104.

[2] Valère Maxime, IX, 11, 3, éd. Halm, 1865, p. 468: … *cum Sariaster adversus patrem suum Tigranen, Armeniae regem, ita cum amicis consenserit, ut omnes e dextris manibus*

REArm 28 (2001-2002) 225-247.

voir avant de chercher refuge dans l'une de ses forteresses[3]. La version de Plutarque apporte des détails absents de celle de Memnon: le fils de Tigrane n'avait pas osé ceindre le diadème que son père venait de lui remettre et l'avait confié à son esclave le plus fidèle. Mais le sort voulut que celui-ci tombât aux mains des Romains et qu'il fût conduit à Lucullus, lequel entra ainsi en possession de le couronne du roi d'Arménie[4].

Orose, qui dépend plus ou moins de Tite-Live, offre une toute autre version: en fuyant le champ de bataille, accompagné d'une escorte de 650 cavaliers à peine, le monarque vaincu jeta son diadème pour éviter d'être reconnu[5]. A vrai dire, il est difficile d'ajouter foi à Orose sur ce point.

Si maintenant nous revenons à Plutarque et à Memnon, une question se pose: quel pouvait être celui des fils de Tigrane qui aurait reçu le diadème des mains de son père à la suite de la défaite de Tigranocerte? Selon A. BAUMGARTNER, c'est Artavazd (qui sera le successeur de son père) qui aurait été ainsi promu à la corégence du royaume[6]. Mais F. GEYER penserait plutôt à Tigrane le Jeune[7]. D'autre part, A. von GUTSCHMID parle de Tigrane le Jeune comme étant *«der Sohn und Mitkönig des alteren Tigranes»*[8]. Quant à Cl. FOSS, il ne paraît pas douter que le jeune Tigrane ait été promu par son père à la corégence, en récompense de l'aide qu'il lui avait apportée dans l'accident de chasse dont fait état Appien[9].

Il nous suffira de faire remarquer ici que, si, dans des circonstances dramatiques, Tigrane le Grand a réellement ceint du diadème royal l'un de ses fils — ce qui n'est absolument pas prouvé — c'est pour le dési-

sanguinem mitterent atque eum invicem sorberent vix ferrem pro salute parentis tam cruenta conspiratione foedus facientum. Sur une coutume analogue attestée par Tacite, (*Ann*., XII, 47,2) à Garni au Ier siècle ap. J.-C., cf. *infra*.

[3] Memnon, *Histoire d'Héraclée*, 57, 2 = Photius, *Bibl*., 224 (éd. R. HENRY, Photius, IV, 1965, p. 96).

[4] Plutarque, *Lucull*., 28, 6-7.

[5] Orose, *Adv. Pagan*., VI, 3, 7: *Tigranes vix centum quinguagenta equitibus aufugit diademata et tiara ne agnosceretur abjectis*.

[6] A. BAUMGARTNER, *RE*, II, 1 (1895), col. 308 *s.v.* Artavasdes nr 1.

[7] F. GEYER, *RE*, VI, A, 1 (1936), col. 978, *s.v.* Tigranes nr 2.

[8] A. von GUTSCHMID, *Geschichte Irans*, Tübingen 1888 (repr., Graz, 1975, p. 83).

[9] Cl. FOSS, «Tigranes the Younger», *Journ. Soc. Anc. Num*., XVI (1986), p. 64-65 et fig. 4). D'ailleurs, ce numismate (*op. cit*., p. 64-66 et pl. 7; «The Coinage of Tigranes the Great», *Num. Chron*., CXLVI (1986), p. 50-51 et pl. 7) aurait tendance à voir une preuve de cette corégence dans une monnaie de bronze représentant au droit un visage juvénile avec le simple titre de ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ, et une Niké au revers. En fait, il semble bien plus vraisemblable que cette monnaie ait été émise par Tigrane le Grand lui-même, auquel certains ateliers monétaires ont pu attribuer des traits peu semblables à ses traits véritables.

gner comme son héritier au trône d'Arménie, et non pas comme son corégent. Comment le conquérant arménien, qui était un potentat autoritaire et despotique, aurait-il été jusqu'à partager son pouvoir et ses prérogatives avec un fils dont il ne pouvait ignorer les vues ambitieuses et les intentions séditieuses?

1. *La rébellion de Tigrane le Jeune et ses conséquences:*

Le jeune Tigrane qui, dans un premier temps, semblerait avoir eu la préférence de son père, ne tarda pas à lever l'étendard de la révolte. L'absence du roi, occupé à faire campagne en Cappadoce[10] lui offrait une occasion favorable à réunir sous sa bannière ceux des grands d'Arménie qui étaient mécontents du gouvernement de Tigrane Ier[11]. Il y a tout lieu de penser qu'il était poussé en sous-main par son grand-père maternel, Mithridate Eupator, comme le soupçonnait le roi d'Arménie[12], et aussi, en dépit du silence des sources, par sa propre mère, Cléopâtre. Du reste, cette dernière allait bientôt rompre avec son époux arménien et rejoindre son père, à qui elle s'efforça de prêter assistance aux heures difficiles[13]. Cependant, rentré de Cappadoce sur ces entrefaites, Tigrane le Grand n'eut pas grand peine à venir à bout de ce fils séditieux, à qui il infligea une défaite et qu'il mit en fuite[14]. Le jeune prince trouva refuge auprès de l'Arsacide Phraate III, dont il allait devenir le gendre[15]. De ces affrontements au sein de la famille royale d'Arménie naîtra un nouveau conflit qui contribuera quelque peu à la réussite de l'intervention romaine[16].

[10] Sur cette campagne de Tigrane en Cappadoce cf. Cicéron, *De imper. Pomp.* II, 5; V, 12; VI, 16; IX, 26; Plutarque, *Lucull.*, 35, 3 sq.; Appien, *Mithr.* 91 et 115; Dion Cassius, XXXVI, 15, 3 et 17, 1.

[11] Dion Cassius, XXXVI, 51, 1 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 389): A propos de la campagne de Tigrane en Cappadoce, D. MAGIE (*Roman rule in Asia Minor*, Princeton, 1950, p. 352) remarque: « *It is likewise left unmentioned that Tigrane's invasion of Cappadocia had been but a brief occupation, for the reason that during his absence, his son, also called Tigranes, had attempted a revolt and the King had returned to Armenia to drive out the rebellious young man* ».

[12] Dion Cassius, XXXVI, 50, 1 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 388): Mithridate en fuite tente de trouver refuge auprès de Tigrane.

[13] Cf. *infra*.

[14] Appien, *Mithr.*, 104.

[15] Appien, *Mithr.*, 104; Dion Cassius, XXXVI, 51, 1.

[16] *La Periocha* 100 de Tite-Live résume en quelques mots une longue narration consacrée à ces évènements: *Praeterea bellum inter Phraaten, Parthorum regem, et Tigranen, Armeniorum, ac deinde inter filium Tigranen patremque gestum continet*. C'est de la version livienne que s'inspire le récit de Dion Cassius, XXXVI, 51 et 52.

À peine revêtu des pleins pouvoirs pour la guerre contre Mithridate Eupator et Tigrane d'Arménie, Pompée s'employa à rassembler de nouvelles troupes qui portèrent les effectifs de son armée à 50 000 hommes environ. Ces effectifs relativement élevés le mettaient en position de force par rapport à Mithridate. Pour sonder les dispositions de celui-ci, Pompée lui envoya Métrophane, un général pontique passé au service des Romains. Au même moment, il dépêchait une ambassade à Phraate III pour lui proposer, semble-t-il, le retour à la frontière de l'Euphrate et peut-être aussi pour lui promettre, au cas où les pourparlers aboutiraient, la restitution des territoires que Tigrane avait enlevés aux Parthes[17]. Mais ce que Pompée cherchait avant tout, c'était à amener le Parthe à envahir l'Arménie. Phraate répondit favorablement, de sorte qu'un accord put intervenir entre les deux puissances[18].

Tigrane le Jeune, qui était alors l'hôte de l'Arsacide, ne fut certainement pas étranger à la conclusion de ce traité, qui prévoyait une invasion immédiate de l'Arménie par les Parthes. On ne voit pas très bien à quoi fait allusion Dion Cassius quand il rapporte qu'en dépit des prières de son gendre, le Parthe hésita tout d'abord à mettre cette clause à exécution en vertu des conventions passées avec Pompée[19]. Quant à Eupator, sentant bien que cette entente lui serait préjudiciable, il essaya d'amorcer des négociations avec le Romain, mais Pompée refusa de traiter avant qu'il n'eût déposé les armes et livré les transfuges romains. Ces conditions parurent inacceptables à Mithridate, qui gardait encore quelque espoir[20].

C'est donc en liaison plus ou moins déclarée avec Pompée que Phraate envahit l'Arménie, accompagné de Tigrane le Jeune; il fit mouvement vers Artaxata, d'où le vieux roi s'empressa de fuir pour trouver refuge dans les montagnes. La place fut investie mais, au bout de quelque temps, le siège traînant en longueur, le Parthe se lassa et décida de rentrer chez lui. Cependant, il laissa une partie de ses troupes à la dis-

[17] Les territoires conquis par Tigrane à l'Est de l'Euphrate (cette expression étant prise au sens le plus large) sont pour l'essentiel: les royaumes de Médie Atropatène, d'Adiabène, de Gordyène, de même que la province de Mygdonie.

[18] Tite-Live, *Per*. 100; Dion Cassius, XXXVI, 45, 3; Florus, I, 46, 4; Orose, *Ad Pagan*., VI, 13, 3. Cf. J. DOBIAŠ, «Les premiers rapports des Romains avec les Parthes», *Archiv. Orientalni*, III (1931), p. 235 sq.; Mc CARY *in: Cambr. Anc. Hist.* IX (1932), p. 377; J. VAN OOTEGHEM, *Pompée le Grand*, Bruxelles, 1954, p. 204-205; M. GELZER, *Pompeius*, Munich, 1959, p. 82; K.B. ZIEGLER, *Die Beziehungen zwischen Rom und der Parther-reich*, Wiesbaden, 1964, p. 28 sq.

[19] Dion Cassius, XXXVI, 51, 1.

[20] *Ibid*., 45, 2-3.

position de son gendre[21]. Mais Tigrane le Grand allait revenir en force et l'emporter sans grande difficulté sur son fils rebelle[22]. Obligé à son tour de prendre la fuite, le jeune Tigrane tenta d'abord de chercher refuge auprès de son grand-père maternel. Mais en cours de route, il fut informé de la débâcle de Mithridate. Celui-ci, à la suite des cuisantes défaites que lui avait infligées Pompée, avait pris la direction de la Grande Arménie où il espérait obtenir l'hospitalité du roi; pour sonder les dispositions de Tigrane, il lui avait envoyé deux émissaires. Mais l'Arménien, qui soupçonnait fortement son beau-père d'avoir poussé son fils à la révolte, fit mettre aux fers les envoyés pontiques[23] et ne trouva rien de mieux que de mettre à prix (pour cent talents) la tête d'Eupator[24].

Tigrane le Jeune, n'ayant plus rien à attendre de son grand-père réfugié en Colchide, résolut de se joindre à Pompée qui marchait sur Artaxata; au dire d'Appien, il aurait pris cette décision en accord avec le roi des Parthes[25]. Sa jonction avec l'armée romaine eut lieu sur les bords de l'Araxe[26] à un endroit assez proche du confluent de ce fleuve avec le Pasin-su, à l'Est d'Erzeroum[27]. Pompée le prit pour guide[28]. La route d'Artaxata passait par Bagawan et traversait des zones montagneuses et des défilés; elle était défendue par des places fortes que Pompée et le jeune Tigrane enlevaient au passage[29].

Dès qu'il eut vent de la trahison de son fils, Tigrane entra en négociations avec Pompée, à qui il livra, comme preuve de sa bonne volonté, les envoyés de Mithridate qu'il retenait prisonniers[30]. Après la traversée de

[21] Cl. Foss, (*Journ. Soc. Anc. Num.*, xvi (1986), p. 48-49; *Num. Chron.*, cxlvi (1986), p. 48-49) incline à attribuer à Tigrane le Jeune, au temps où ce prince, en révolte contre son père, jouissait de l'appui des Parthes, une série de monnaies de bronze (dont la plupart proviennent du trésor de Nisibe) portant au revers la légende: ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΜΕΓΑΛΟΥ ΤΙΓΡΑΝΟΥ ΦΙΛΑΕΛΗΝΟΣ: légende qui n'est pas autrement attestée sur le monnayage de Tigrane le Grand. Cependant, étant donné que les pièces en question sont datées soit de la 16e, soit de la 31e, soit même de la 40e année d'un règne, elles ne peuvent avoir été émises que par Tigrane le Grand, lequel a régné plus de 40 ans (cf. H. Seyrig, «Le Trésor monétaire de Nisibe», *Rev. Num.*, xvii (1955), p. 113).

[22] Dion Cassius, xxxvi, 51, 1-3.

[23] *Ibid.*, 51, 1.

[24] Plutarque, *Pomp.*, 32, 18.

[25] Appien, *Mithr.*, 104.

[26] Plutarque, *Pomp.*, 33, 1.

[27] Cf. D. Magie, *op. cit.*, p. 1225, n. 12. Selon H. Manandian (*Tigrane II et Rome*, Lisbonne, 1963, p. 170 et *Trade and Cities in Armenia*, Lisbonne, 1965, p. 96-97), le jeune Tigrane aurait rencontré Pompée près de la station *Ad confluentes* de la Table de Peutinger.

[28] Dion Cassius, xxxvi, 51, 3.

[29] Plutarque, *Pomp.*, 33, 1.

[30] Plutarque, *Pomp.*, 33, 3; Dion Cassius, xxxvi, 52, 1.

l'Araxe, L'armée romaine dressa son camp à 15 m.p. (environ 22 km) d'Artaxata[31]. Le roi des rois n'avait plus d'autres ressource que d'ouvrir les portes de sa capitale et de se rendre en personne au camp du général romain.

2. *La soumission de Tigrane le Grand. Tigrane le Jeune roi de Sophène (automne, 66 av. J.-C.)*

La soumission de Tigrane, l'une des pages les plus glorieuses de la campagne de Pompée, a trouvé un large écho dans l'historiographie romaine, alors qu'elle est complètement passée sous silence par les historiens arméniens. C'est sans doute aux livres perdus de Tite-Live que Plutarque et Dion Cassius ont emprunté la substance de leur information. Ces deux historiens qui s'accordent sur l'essentiel, nous permettent de reconstituer dans ses grandes lignes cet épisode mémorable.

Tigrane le Grand se résout de son plein gré (ἐθελοντής) à se rendre auprès de Pompée[32], accompagné de ses parents et de ses amis; il s'était dépouillé de son manteau de pourpre et de sa tunique rayée de blanc et n'avait gardé, de ses insignes royaux, que la tiare et le diadème. Alors qu'il se préparait à pénétrer à cheval dans le camp romain, Pompée lui fit donner l'ordre par ses licteurs de quitter sa monture. Non seulement il se plia à cette injonction, mais il détacha son épée et la remit aux licteurs. Introduit en présence du vainqueur, Tigrane retira son diadème, le déposa aux pieds de Pompée, devant lequel il se prosterna et dont il s'apprêtait à embrasser les genoux. Mais le Général prenant sa main droite, le releva, lui remit son diadème et le fit asseoir auprès de lui, tandis que le jeune Tigrane siégeait de l'autre côté[33]. Ainsi, rapprochés, le père et le fils semblaient s'ignorer l'un l'autre; le fils ne prit même pas la peine de se lever à l'arrivée de son père et de le saluer[34].

Selon la relation de Dion, c'est le lendemain de ce jour que Pompée, après s'être entretenu avec le père et le fils, leur fit connaître les dispositions qu'il avait prises à leur égard[35]: tout en conservant son royaume héréditaire d'Arménie, le roi Tigrane devait renoncer à tous les territoires qu'il

[31] Cette distance nous a été transmise par Eutrope, *Brev*., VI, 13: *…ille se ei dedit et in castra Pompei sexto decimo miliaro ab Artaxata venit*.

[32] Dion Cassius, XXXVI, 52, 2.

[33] Plutarque, *Pomp*., 33, 4-5.

[34] Dion Cassius, XXXVI, 53, 1 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 390): ὁ δὲ υἱός (ἐκάθητο δὲ ἐκ τοῦ ἐπὶ θάτερα τοῦ Πομπηίου) οὔθ᾽ ὑπανέστη τῷ πατρὶ οὔτ᾽ ἄλλο τι, αὐτὸν ἐδεξιώσατο, ἀλλὰ καὶ ἐπὶ τὸ δεῖπνον κληθεὶς οὐκ ἀπήντησεν, ὅθεν ὑπό γε τοῦ Πομπηίου μάλιστα ἐμισήθη.

[35] Dion Cassius, XXXVI, 53, 2 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 390).

avait conquis, autrement dit une partie de la Cappadoce et de la Syrie, la Phénicie et la Sophène (ici appelée Σωφανηνή) «vaste territoire limitrophe de l'Arménie»; mais seule la Sophène fut attribuée à Tigrane le Jeune[36]. Plutarque raconte, de son côté, que celui-ci fut alors désigné comme roi de Sophène[37]. À s'en rapporter à cet auteur, le jeune Tigrane se montra fort mécontent des décisions de Pompée et ce dernier l'ayant invité à dîner, il déclina l'invitation et répondit qu'il se souciait bien peu de l'honneur que lui faisait Pompée et qu'il trouverait bien un autre Romain à sa place. Ce comportement lui avait valu, affirme Dion, l'hostilité de Pompée[38].

Mais, contrairement à ce que laisse entendre l'Historien de Chéronée[39], ce n'est pas à la suite de cet affront, mais dans de toutes autres circonstances, comme nous le verrons bientôt, que Pompée fit mettre aux fers le jeune Tigrane[40].

La version qu'Appien donne de ces faits relève, par certains côtés, d'une tradition différente. Selon cette version, Tigrane le Grand s'était rendu auprès de Pompée tant pour s'en remettre à son arbitrage que pour accuser son fils[41].

Un peu plus loin, il est dit que Pompée pardonna à Tigrane pour le passé et le réconcilia avec son fils. A ce dernier, il attribua, en tant que royaume, «la Sophène et la Gordyène, qui constituent maintenant l'Arménie Mineure»[42]. Il y a dans ce passage, deux erreurs manifestes. Rappelons tout d'abord que seule la Sophène avait été attribuée par Pompée au jeune Tigrane; sur ce point, le témoignage de Plutarque[43] et surtout celui de Dion Cassius sont formels[44]; d'autre part, il est notoire que ni la Sophène ni la Gordyène, territoires situés à l'Est de l'Euphrate, n'ont pu faire partie de l'Arménie Mineure, située à l'Ouest de ce fleuve. Dans ce même contexte il est dit que Pompée institua le jeune Tigrane comme héritier du royaume de son père à la mort de celui-ci[45]. Sans doute une telle décision de la part de Pompée n'est pas invraisemblable en soi, mais ni Plutarque, ni Dion Cassius n'y font allusion[46].

[36] *Ibid.*:…τῷ δὲ νεωτέρῳ τὴν Σωφανηνὴν μόνην ἀπένειμε.
[37] Plutarque, *Pomp.*, 33, 5.
[38] Dion Cassius, XXXVI, 53, 1.
[39] Plutarque, *Pomp.*, 33, 5: Σωφηνῆς δὲ βασιλεύσειν τὸν υἱόν.
[40] Cf. *infra*.
[41] Appien, *Mithr.* 105.
[42] *Ibid.* 105.
[43] Plutarque, *Pomp.*, 33, 5: cf. *supra* note 38.
[44] Dion Cassius, XXXVI, 53, 2.
[45] Appien, *Mithr.* 105.
[46] Th. LIEBMANN-FRANKFORT, «La Sophène et Rome», *Latomus*, XXII (1963) nº 185 ne semble pas douter du bien fondé de cette assertion d'Appien.

Appien rapporte encore que ceux des Arméniens qui avaient déserté le roi alors qu'il se rendait au camp romain, incitèrent Tigrane le Jeune à attaquer son père[47]. Il est difficile de dire si ce récit repose ou non sur un fond authentique.

Un fait certain: Tigrane le Jeune fut désigné par Pompée roi de Sophène (automne 66 av. J.-C.). Une mesure qui, de toute évidence, n'était pas favorable à Tigrane le père.

L'indemnité de guerre que Tigrane fut requis de payer s'élevait à 6000 talents. L'Arménien accepta sans protester toutes les charges qui lui étaient imposées; il s'engagea même à faire des dons à l'armée romaine, à raison de 50 drachmes par simple soldat, de 1000 drachmes par centurion et d'un talent par chef de cavalerie et tribun militaire[48]. Il voulait ainsi, à s'en rapporter à Plutarque, manifester sa satisfaction d'avoir été salué du nom de roi[49]. Il est vrai que le vieux monarque s'en tirait à bon compte, puisque, malgré la perte de son empire du côté de l'Occident, il restait malgré tout le maître incontesté du royaume d'Arménie, amputé provisoirement de la Sophène.

Dion Cassius est le seul auteur à s'attarder aux difficultés que rencontra le général romain pour se faire remettre le montant de l'indemnité qui devait être prélevée sur les trésors royaux déposés dans les gazophylacies sophéniennes[50]. De fait Tigrane le Jeune, en sa qualité de roi de Sophène, se crut en droit d'empêcher Pompée et même son propre père de puiser à des réserves monétaires qu'il considérait désormais comme son bien propre. Devant la détermination de Pompée d'obtenir coûte que coûte ce qui lui était dû, il s'irrita. Averti à temps qu'il s'apprêtait à prendre la fuite, le Romain le fit garder à vue[51].

[47] Appien, *Mithr*. 105.

[48] G. WIRTH (*Bönner Jahrbücher*, CLXXXIII (1983), p. 44) remarque à ce propos: «*Die Ernennung des jüngeren Tigranes zum Herrscher über ein neu zu schaffendes Staatsgebilde möchte in den Augen aller Beteiligten als Kompromiss zu werten sein, der einer weiteren Stabilisierung der allgemeinen zwischenstaatlichen Verhältnisse dienen würde. Die Unzufriedenheit des Kronprinzen, der offensichtlich durch seinen Seitenwechsel die Herrschaft über Armenien erwartet hatte, machte diesen Kompromiss gegenstandslos*».

[49] Strabon, XI, 14, 10; cf. Plutarque, *Pomp*., 33, 6; Appien, *Mithr*. 104.

[50] Plutarque, *Loc. cit*.

[51] Au nombre des forteresses sophéniennes où étaient gardés les trésors royaux se trouvait certainement celle de Karkathiokerta — ou Arkathiokerta? — Une autre gazophylacie bien connue de cette région serait celle d'Ingila (l'Angeł des auteurs arméniens, l'actuel Egil). Mais ces deux places fortes ont pu être confondues l'une avec l'autre: sur ce point, cf. J. MARKWART, *Südarmenien und die Tigrisquellen*, Vienne, 1930, p. 34-38; L. DILLEMANN, *Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents*, Paris, 1962, p. 120-121.

L'affaire n'en était pas réglée pour autant. En effet, malgré les injonctions des envoyés de Pompée, les gardiens des trésors royaux de Sophène, refusèrent obstinément de tout remettre à Tigrane le père, alléguant qu'ils n'avaient d'ordre à recevoir que de son fils, maintenant maître du pays. Mais lorsque Tigrane le Jeune vint lui-même, d'ailleurs à son corps défendant, leur donner l'ordre d'obéir, ils persistèrent dans leur refus sous prétexte que le prince agissait sous la contrainte. En fin de compte, peu satisfait du comportement du jeune Tigrane en cette circonstance, Pompée le fit enchaîner[52]. Tigrane le Grand put alors verser le montant de l'indemnité qui lui était réclamée[53]. Cette histoire, d'allure tout à fait orientale, pourrait bien avoir été puisée à une source plutôt hostile à l'action de Pompée en Arménie. Il n'en reste pas moins que le jeune Tigrane, par son insubordination et ses violences, se fit détester de Pompée, qui pourtant l'avait fait roi au dépens de son père[54].

Le roi des Parthes, Phraate III, allait ressentir comme un affront l'incarcération de son gendre. Aussitôt qu'il en fut informé, il dépêcha une ambassade à Pompée pour réclamer la libération du prince. Il lui demandait en même temps, que leurs empires aient l'Euphrate comme frontière. Sur la seconde question, il semble que les délégués parthes aient reçu une réponse évasive et dilatoire. Mais Pompée rejeta catégoriquement la première demande, en faisant remarquer que le jeune Tigrane tenait bien plus à son père qu'à son beau-père[55]. Depuis lors, les relations entre Phraate III et Pompée commencèrent à se détériorer.

[52] Dion Cassius, XXXVI, 53, 2-3 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 390).

[53] A l'idée de Th. LIEBMANN-FRANKFORT, *op. cit.*, p. 185-186, si Pompée fit emprisonner Tigrane le Jeune c'est que ce prince, en tant que successeur de son père ne régnât un jour sur l'Arménie en allié des Parthes: «Il y avait donc risque qu'un jour ce grand royaume d'Arménie fût réuni à l'empire parthe: les Romains auraient donc été les créateurs d'une puissance dangereusement rivale de leur empire. Pompée comprit, un peu tard, le péril qu'il faisait courir à l'empire romain d'Orient: prenant prétexte d'une incartade du jeune Tigrane, il le dépouilla des territoires qu'il venait de lui donner et le fit emprisonner pour lui faire suivre son cortège triomphal à Rome».

[54] Dion Cassius, XXXVI, 53, 3-4 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 390): …καὶ πέμψας πρὸς τοὺς τὰ χρήματα φυλλάτοντας τῷ πατρὶ αὐτοῦ πάντα σφᾶς δοῦναι ἐκέλευσεν. ἐπειδή τε μήθ' ὑπήκουσαν, λέγοντες τὸν νεανίσκον, οὗπερ ἡ χώρα ἤδη ἐνομίζετο, χρῆναι σφισι τοῦτο προστάξαι, ἔπεμψεν αὐτὸν πρὸς τὰ φρούρια. καὶ ὁ μὲν κεκλειμένα αὐτὰ εὑρὼν προσῆλθέ τε ἐγγύς, καὶ ἐκέλευσε καὶ ἄκων αὐτὰ ἀνοιχθῆναι· ὡς δ' οὐδὲν μᾶλλον ἐπείθοντο, προϊσχόμενοι ὅτι μὴ ἑκούσιος ἀλλ' ἀναγκαστὸς τὴν πρόσταξιν ἐποιεῖτο, ἐχαλέπηνεν ὁ Πομπήιος καὶ ἔδησε τὸν Τιγράνην.

[55] Cl. FOSS, (*Num. Chron.*, CXLVI (1986), p. 50; *Journ. Soc. Anc. Num.*, XVI, (1986), p. 66 et fig. 5, p. 65) tendrait à attribuer à Tigrane le Jeune, au temps où il était roi de Sophène, une petite série de bronzes représentant, à l'avers, un portrait caractérisé par une face ronde et un nez étroit, tandis qu'au revers figure la Tyché d'Antioche accompagnée de la légende ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΤΙΓΡΑΝΟΥ. Il nous suffira de faire remarquer que, si le jeune Tigrane n'a assumé le titre de roi de Sophène que pendant un bref espace de temps

Quant à Tigrane le Grand, il ne pouvait que se féliciter de voir hors d'état de lui nuire ce fils entreprenant et séditieux, que du reste, Pompée allait envoyer à Rome sous bonne garde[56]. Au demeurant, ayant satisfait aux conditions qui lui avaient été imposées, l'Arménien sera bientôt compté parmi les «amis et alliés du peuple romain»[57].

L'Arménie pacifiée, il restait à venir à bout de Mithridate Eupator. Réfugié provisoirement en Colchide, le Pontique était entré en contact avec le roi Artokès d'Ibérie. D'autre part, le roi des Albans Oroisès semble avoir eu plus ou moins partie liée avec le jeune Tigrane qui, affirme Dion, était son ami[58].

Vers la fin de l'automne de l'année 66, ayant laissé ses garnisons à la garde de L. Afranius, Pompée, avec une partie de ses troupes, prit le chemin du Nord. Les Albans lui accordèrent tout d'abord le passage par leur pays[59]. Alors, il divisa ses effectifs en trois corps auxquels furent assignés trois campements différents, dressés à quelque distance les uns des autres. Oroisès, le roi des Albans, estima cette dispersion des troupes romaines propre à l'attaque qu'il méditait non seulement pour venir en aide au jeune Tigrane, mais surtout parce qu'il craignait que les Romains n'envahissent l'Albanie[60]. Au reste, bien informé des usages de l'adversaire, il sut mettre à profit la fête des saturnales (17 décembre 66) pour tomber à l'improviste sur l'armée romaine en pleine réjouissance. Il marcha sur le camp de Q. Metellus Celer, où était gardé le prince arménien[61]. Cependant, l'entreprise allait échouer. Pompée, averti à temps, put infliger de lourdes pertes aux troupes albanes au passage du Kyros

(quelques semaines), et cela sans pouvoir exercer effectivement les fonctions royales, il n'a pu disposer d'un atelier monétaire dans ce pays. En fait, il y a lieu de croire que ces monnaies ont dû être émises au nom de Tigrane le Grand lui-même par un atelier syrien. Cf. *supra*, note 9.

[56] Plutarque, *Pomp*., 33, 8; Dion Cassius (XXXVI, 53, 2-3) parle, lui aussi, de cette ambassade de Phraate III à Pompée, mais sans aucune allusion à l'affaire de Tigrane le Jeune. Sur ces faits, cf. J. DOBIAŠ, *Archiv. orientalni*, III (1931), p. 391; J. VAN OOTEGHEM, *op. cit*., p. 216; K.B. ZIEGLER, *op. cit*., p. 30-31.

[57] Dion Cassius, XXXVI, 53, 6 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 391): cf. note suivante.

[58] *Ibid*.: […] ἀφ' οὗπερ οὐχ ἥκιστα καὶ ἐκεῖνον ἔς τε τοὺς φίλους καὶ ἐς τοὺς συμμάχους οὐ πολλῷ ὕστερον ἐσέγραψε, καὶ τὸν υἱὸν αὐτοῦ ἐς τὴν Ῥώμην μετὰ φρουρᾶς ἐσήγαγεν.

[59] Dion Cassius, XXXVI, 54, 1: cf. *infra*.

[60] Plutarque, *Pomp*., 34, 3.

[61] Dion Cassius, XXXVI, 54, 1 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 391): Ὀροίσης γὰρ Ἀλβανῶν τῶν ὑπὲρ τοῦ Κύρνου οἰκούντων βασιλεύς, τὸ μέν τι καὶ τῷ Τιγράνῃ τῷ νεωτέρῳ φίλῳ οἱ ὄντι χαρίσασθαι βουληθείς, τὸ δὲ δὴ πλεῖστον δείσας μὴ καὶ ἐς τὴν Ἀλβανίδα […].

(la Kura)[62]. A la suite des négociations qui furent alors engagées, Oroisès se soumit et laissa la voie libre[63].

Au printemps 65, Pompée, qui était toujours en campagne, reçut une ambassade du roi des Ibères, Artokès, sous prétexte d'un pacte d'amitié. Mais cela n'était qu'une ruse de guerre, car, en réalité, Artokès se préparait à attaquer les forces romaines. Aussi Pompée, résolut-il de marcher sur Harmoziké, place-forte qui faisait fonction de capitale du royaume d'Ibérie, et dont l'armée romaine allait réussir à s'emparer sans grand peine, du moins à ce qu'il semble[64].

Après quoi, Pompée jugea le moment venu de se mettre à la poursuite de Mithridate. Il prit la route qui, par la Colchide et d'autres régions transcaucasiennes, aboutissait au Pont. Mais au passage de l'Alazonios (Abas), il allait de nouveau avoir maille à partir avec les Albans, qui attendaient l'armée romaine derrière ce fleuve. Bien que nombreuses, les troupes albanes furent taillées en pièces et durent prendre la fuite (fin 65)[65]. Il paraît douteux que la libération du jeune Tigrane ait été l'un des buts de cette nouvelle attaque d'Oroisès.

Arrivé dans le Pont, Pompée réussit à prendre possession de plusieurs places fortes. Puis au printemps 66, il réunit à Amisos, les dynastes des territoires enlevés à Mithridate et devenus désormais les Etats clients de Rome. Il s'attacha à répartir entre certains d'entre eux une partie des territoires conquis, tandis qu'il confirma certains autres dans la possession de leurs royaumes héréditaires[66]. Il est douteux que Tigrane ait été présent à la conférence d'Amisos et qu'il ait compté parmi les «douze rois barbares» qui, suivant Plutarque, étaient venus vers Pompée à cette occasion.

C'est manifestement à Amisos que le Général romain eut à régler le problème de la Gordyène, territoire situé au-delà du Tigre et enlevé par Tigrane aux Parthes — et qui, nous l'avons déjà signalé, est indûment mis par Appien dans le royaume attribué par Pompée à Tigrane le fils[67]— Or Phraate III réclamait ce territoire à l'Arménien vaincu, lequel

[62] Dion Cassius, XXXVI, 54, 3 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 391):… καὶ αὐτὸς μὲν ἐπὶ Μέτελλον Κέλερα, παρ' ᾧ ὁ Τιγράνης ἦν, ἤλασεν, ἄλλους δὲ ἐπὶ τὸν Πομπήιον καὶ ἄλλους ἐπὶ Λούκιον Φλάκκον τὸν τῆς τριτημορίδος ἄρχοντα ἔπεμψεν …

[63] Plutarque, *Pomp*., 34, 3-5; Dion Cassius, XXXVI, 54, 4-5.

[64] Plutarque, *Pomp*., 34, 5; Eutrope, *Brev*., VI, 14; Florus, 1, 40, 28; Orose, *Adv. pagan*. VI, 4, 6.

[65] C'est ce que laisse entendre Dion Cassius, XXXVII, 1, 3-4.

[66] Plutarque, *Pomp*., 35, 2-4; Fronton, *Strateg*., II, 3, 14; Dion Cassius, XXXVII, 5, 3-4. Cf. M. GELZER, *op. cit*., p. 99-100; J. VAN OOTEGHEM, *op. cit*., p. 223-224.

[67] Plutarque, *Pomp*., 30, 1-2; Appien, *Mithr*., 105 et 114; Dion Cassius, XXXVII, 7a. Cf. D. MAGIE, *op. cit*., p. 368 sq.; J. VAN OOTEGHEM, *op. cit*., p. 223-224.

tenait, malgré tout, à conserver cette portion de ses conquêtes. Au dire de Dion Cassius, Pompée, en dépit des conventions passées avec le roi des Parthes, avait embrassé ouvertement la cause de Tigrane, qui était depuis lors devenu son allié. Aux délégués de Phraate venus lui réclamer la ratification du traité, il répondit avec hauteur en exigeant que le Parthe renonçât à la Gordyène. D'ailleurs, sans même attendre la réponse de Phraate, il envoya L. Afranius recouvrer les territoires contestés, ce qui fut fait sans coup férir. Les Parthes furent contraints de lâcher prise et la Gordyène fut restituée au roi d'Arménie[68].

Bientôt après, Pompée prit le chemin de la Syrie qui, par son intervention, allait passer définitivement sous la domination romaine (63 av. J.-C.). Signalons en passant qu'il se faisait fort de tenir ce pays, non pas des Séleucides, qu'il méprisait, mais du seul Tigrane, par droit de conquête[69].

D'Antioche, il se rendit à Damas, où il s'employa à trouver une solution à la rivalité qui opposait l'un à l'autre les deux fils d'Alexandre Jannée: Aristobule, qui était alors roi de Judée, et Hyrcan, son frère aîné. Mais sa tentative d'arbitrage resta sans effet.

C'est alors qu'il campait devant Jéricho qu'il apprit la mort de Mithridate Eupator. À cette nouvelle, il décida de monter à Jérusalem. A l'arrivée des forces romaines devant sa capitale, Aristobule prit peur, proposa tout d'abord à Pompée de lui livrer Jérusalem et sa propre personne, tout en lui remettant une importante somme d'argent. Mais il ne tint pas ses engagements et le Romain le fit placer sous surveillance, avant de mettre le siège devant Jérusalem[70].

C'est seulement le troisième mois de siège que Pompée put s'emparer de la ville et qu'il fit prisonnier Aristobule avec ses deux fils et ses deux filles. Nous aurons bientôt l'occasion de parler de nouveau de ce roi de Judée, à propos du sort qui lui aurait été réservé, de même qu'à Tigrane le Jeune, à Rome[71].

Au printemps 62, à l'issue d'un second séjour à Amissos, Pompée, par Rhodes, Ephèse, Athènes, s'achemina lentement vers Rome, où allait avoir lieu une cérémonie triomphale en l'honneur de ses victoires en Orient

[68] Cf. *supra*.

[69] Plutarque, *Pomp*., 36, 2; Dion Cassius, XXXVII, 5; sur la Gordyène du point de vue géographique, cf. A. BAUMGARTNER, *RE*, VII, 2 (1912), col. 1594-95, *s.v*. L. DILLEMANN, *op. cit*., p. 110-112; E. TREIDER, *Kl. Pauly*, II (1967), col. 807.

[70] Justin, XI, 2; Appien, *Syr*., 49; *Mithr*., 106.

[71] Fl. Josèphe, *Ant. Jud*., XIV, 4, 5 (79); *Bell. Jud*., I, 7, 7 (157-158). Cf. F.M. ABEL, *op. cit*., p. 261.

3. *La Captivité de Tigrane le Jeune à Rome*

Le troisième triomphe de Pompée — triomphe *ex Asia* — fut célébré les 28 et 29 septembre de l'année 61.

Le premier jour de la cérémonie, les noms des rois, des dynastes et des chefs vaincus en Asie furent portés à la connaissance du public sur les écriteaux.

Le second jour du triomphe, on vit défiler sans entraves les prisonniers et les otages, dont la liste suivante est donnée par Appien:

> «… Tigrane, fils du roi Tigrane; l'un des fils de Mithridate… deux de ses filles…; Othalkès, porte-sceptre des Colches; Aristobule, roi des Juifs; les tyrans des Ciliciens; les reines scytes; trois chefs des Ibères et des Albans; Ménèdre de Laodicée, chef de cavalerie de Mithridate»[72].

Voici maintenant la liste de Plutarque où, aux prisonniers, s'ajoutent quelques otages:

> «… outre le chef des pirates, le fils de Tigrane d'Arménie, avec sa femme et sa fille, et la femme du roi Tigrane lui-même, Zosimé; le roi des Juifs Aristobule; la sœur, cinq des enfants et les femmes scytes de Mithridate; des otages des Albans, des Ibères et du roi de Commagène»[73].

Par ailleurs, à s'en rapporter à Dion Cassius, c'est à cette occasion que Pompée gratifia son captif Tigrane du titre de «Roi des rois», au mépris de l'usage, alors qu'il refusait ce titre au roi parthe Phraate III[74]. Or il parait évident que, sur ce point, il y ait une erreur ou plutôt une confusion de la part de l'historien. En effet le jeune Tigrane n'était nullement qualifié pour obtenir une telle distinction de la part du Romain, lequel devait le tenir pour un personnage plutôt dangereux. A ce propos, il convient de rappeler qu'à l'exclusion de toute autre titulature, le captif Tigrane est appelé par Appien: «Tigrane fils de Tigrane»[75], et par Plutarque: «fils de Tigrane l'Arménien»[76] Ne serait-il pas permis de supposer comme bien plus croyable que, dans la liste originale des dynastes vaincus présentée sur des écriteaux lors de la célébration du triomphe, Tigrane le jeune ait été désigné comme *Tigranes filius Tigranis regis*

[72] Cf. *infra*.

[73] Sur le troisième triomphe de Pompée à Rome, cf. H. GUNDEL, *RE* XXI, 2 (1952), col. 2124-26, s.v. *C. Pompeius magnus*; J. VAN OOTEGHEM, *Pompée le Grand*, p. 281-289.

[74] Plutarque, *Pomp*., 45, 5.

[75] Dion Cassius, XXXVIII, 6, 2 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 397):…βασιλέως γὰρ αὐτοῦ βασιλέων καλουμένου, τό τε τῶν βασιλέων ὄνομα περιέκοψε καὶ βασιλεῖ αὐτῷ μόνον ἐπιστέλλων ἔγραψε, καίτοι τῷ Τιγράνῃ τῷ αἰχμαλώτῳ καὶ τοῦτο παρὰ τὸ νομιζόμενον αὐτὸς δούς, ὅτε τὰ ἐπινίκια αὐτοῦ ἐν τῇ Ῥώμῃ ἔπεμψεν.

[76] Appien, *Mithr*., 117.

regum «Tigrane, fils du roi des rois Tigrane». L'homonymie du père et du fils pouvait rendre la confusion aisée quant au porteur du titre de Roi des rois.

À cet égard, J. Dobiaš a une manière assez différente d'envisager les choses: «C'est *per abusum* que Pompée employa le titre de Roi des rois pour le fils de Tigrane portant le même nom que son père…»[77]. Autrement dit le général romain aurait, pour la circonstance, consenti au fils la titulature qu'il reconnaissait officiellement au père. Mais cela est bien peu vraisemblable.

D'autre part, il est remarquable que, dans le défilé des captifs et otages, Plutarque fait figurer Zosimé, épouse du roi Tigrane lui-même[78], personnage par ailleurs tout à fait inconnu. Comment Pompée qui avait intérêt à garder de bons rapports avec le roi d'Arménie, ne se serait-il fait aucun scrupule de soumettre l'épouse — ou bien l'une des épouses — de Tigrane le Grand aux humiliations du triomphe romain? Ou bien Zosimé aurait-elle été de connivence avec le jeune Tigrane, à moins que celle-ci n'eût fait partie d'une faction catégoriquement opposée à Rome? On peut se demander aussi si ce nom peu commun ne cacherait pas, par suite d'une erreur ou d'une confusion, celui de Cléopâtre, fille de Mithridate Eupator et épouse de Tigrane le Grand? Il est notoire que celle-ci, peu satisfaite de la conduite de son époux envers le roi de Pont, avait fini par quitter la cour d'Arménie pour rejoindre son père. Nous la retrouvons à Phanagoria dans le Bosphore Cimmérien, où Mithridate avait établi une garnison sous les ordres de Tryphon, un eunuque. Mais Kastor, le gouverneur de la ville, après avoir tué Tryphon, appela les habitants à la révolte. La citadelle de Phanagoria abritait quatre des fils de Mithridate et deux de ses filles, Eupatra et précisément Cléopâtre. Or cette dernière fut la seule des cinq enfants du Pontique à refuser de se rendre aux insurgés. À suivre le récit d'Appien, son père admirant son courage, lui envoya des birèmes pour qu'elle pût s'échapper[79]. Après quoi, nous n'entendons plus parler de Cléopâtre et nous ignorons si elle put rejoindre Mithridate à Panticapée. Toutefois, il n'est nullement impossible que, dans sa fuite, elle soit tombée aux mains des forces romaines qui bloquaient les côtes du Bosphore. En cette occurrence, étant donné qu'elle avait ouvertement défendu la cause de son père, le pire ennemi de Rome, il eût été normal qu'elle figurât au triomphe parmi les vaincus.

[77] Plutarque, *Pomp*., 45, 5.

[78] J. Dobiaš, *Archiv. orientalni*, III (1931), p. 230.

[79] Plutarque, *loc. cit*.; sur Zosimé, cf. H. Gundel, *RE* X, A, 2 (1972), col. 786, *s.v.* Zosime.

Au demeurant, il existe une autre identification possible: cette épouse du roi Tigrane, n'aurait-elle pas été, en réalité, l'épouse de Tigrane le Jeune, dont Plutarque venait de faire mention? Dans ce cas, il y aurait eu de la part de l'historien une sorte de dédoublement qui s'expliquerait par une connaissance superficielle de la liste des prisonniers et otages qui défilèrent à l'occasion de la cérémonie du triomphe.

À suivre Appien, contrairement à l'ancienne coutume, aucun des captifs ne fut exécuté, mais tous furent rapatriés aux frais du Trésor Public, à l'exception de ceux qui étaient de sang royal. Parmi ces derniers, seuls Aristobule et Tigrane (le Jeune) furent mis à mort: Aristobule après la cérémonie et Tigrane plus tard[80]. D'ailleurs Appien avait déjà dit qu'après le triomphe de Pompée, le jeune Tigrane fut exécuté[81].

Pour ce qui concerne le roi de Judée, il y a, de la part d'Appien, une évidente contre-vérité. En fait Aristobule réussira à prendre la fuite et à regagner la Judée. Du reste, il ne tardera pas à être fait prisonnier de nouveau et ramené à Rome. Il était toujours vivant en 49, année où César lui rendit sa liberté et le renvoya dans son pays afin qu'il y menât la lutte contre le parti de Pompée[82]. Quant à l'exécution du prince arménien, elle reste à démontrer; nous reviendrons bientôt sur cette question[83].

Un fait certain: Tigrane le Jeune fut confié à la garde du prêteur L. Flavius. Au reste, la relation de Dion Cassius laisse entendre que, bien que traité en prisonnier de marque, il vivait enchaîné dans la maison du prêteur[84].

On sait, par une lettre de Cicéron adressée à Atticus, que, vers le milieu d'Avril 59, il était fortement question d'envoyer une ambassade au monarque arménien. L'ambassadeur pressenti se trouvait être P. Clodius Pulcher, adversaire politique du grand orateur, lequel aurait bien voulu assumer lui-même cette mission[85]. Mais il semble bien qu'en fin de compte P. Clodius se soit récusé et que le projet d'ambassade en Arménie ait été abandonné. En effet, quelques jours plus tard, dans une autre missive à Atticus, l'orateur parle avec ironie de la mission qui, de la sorte, aurait été confiée au tribun:

> «… en attendant, fais-moi savoir par écrit ce que tu peux savoir ou soupçonner et particulièrement quelles sont les intentions de Clodius au sujet de

[80] Appien, *Mithr*., 108.
[81] *Ibid*., 117.
[82] *Ibid*., 105.
[83] Dion Cassius, XLI, 18, 1.
[84] Cf. *infra*.
[85] Dion Cassius, XXXVIII, 30, 1; cf. *infra*.

> l'ambassade. À la vérité, avant d'avoir lu ta lettre, je souhaitais qu'il partît: non pas bien sûr, que je voulusse différer le moment de répondre à son assignation… mais je pensais que, s'il jouissait de quelque popularité pour s'être fait plébéien, il la perdrait du coup. «Quoi donc? tu es passé dans la plèbe pour aller présenter tes hommages à Tigrane? Dis-moi: est-ce que les rois d'Arménie ne rendent pas le salut aux patriciens?» En un mot, j'avais aiguisé mes flèches pour en cribler cette mission qu'on lui confie»[86].

Quel était au juste le but de cette ambassade? S'agissait-il de la libération de Tigrane, comme on a pu le supposer et même l'affirmer? A vrai dire, Rome avait bien d'autres questions et des plus graves à débattre avec son nouvel État-client. Il serait même tentant de voir dans le maintien en détention du prince à Rome le résultat d'un accord secret passé entre le roi d'Arménie et Pompée. Il était manifestement de l'intérêt de Tigrane de faire obstacle, au moins officieusement à la libération d'un fils dont il n'avait rien à espérer et tout à craindre.

Tigrane le jeune n'allait pas tarder à faire parler de lui d'une manière tout à fait inattendue, comme nous allons le voir.

A la fin de l'année 59, P. Clodius Pulcher accédait aux fonctions de tribun. ce personnage est qualifié par Plutarque «d'homme insolent, tout plein de morgue et d'audace»[87], tandis que Dion Cassius voit en lui «un révolutionnaire de nature»[88]. Il s'était déjà tout particulièrement distingué en poussant à la mutinerie, à Nisibe, les troupes de L. Lucullus, son beau-frère, qui était alors en campagne contre Mithridate et Tigrane (68 av. J.-C.), de même que par son action contre les mystères de la *Bonna Dea* et ses incestes avec ses sœurs[89].

Se sentant personnellement menacé par une loi que le tribun avait en projet, Ciceron résolut de prendre, de lui-même, le chemin de l'exil en mars 58. C'est quelque temps après son départ, probablement en mai, que P. Clodius se crut permis de remettre en liberté Tigrane le jeune,

[86] Cicéron, *Ad Atticum*, II, 4, 2 (éd. CONSTANS, I, p. 222): *Clodius ergo, ut ais, ad Tigranem! Velim, si rempte conditione; sed facile patior.*

[87] *Ibid*., p. 227: *et interea scribas si quid intelleges aut suspicabere, et maxime de legatione quid sit acturus. Equidem antequam tuas legi literas, [in] hominem ire cupiebam, non me hercule ut differem cum eo uadimonium… sed uidebatur mihi, si quid esset, in eo populare quod plebeius factus esset id amissurus. «Quid enim? ad plebem transisti ut Tigranem ires salutatum? Narra mihi, reges Armenii patricios resalutare non solent?» Quid quaeris? acueram me ad exagitandam hanc eius legationem.*
Sur ce passage de la lettre de Cicéron à Atticus, cf. C.F. CONRAD, «*Reges Armenii patricios resalutare non solent*, a note on Cicéron, *Ad. Att*., 2,7, 2», *Am. Journ. Philol*., 104, (1985), p. 278-281.

[88] Plutarque, *Lucull*., 34, 1.

[89] Dion Cassius, XXXVI, 14, 4.

lequel, comme nous l'avons signalé plus haut, à son arrivée à Rome, avait été confié à la garde du préteur L. Flavius[90]. Cicéron, dans son exil, semble avoir été assez rapidement informé de cette initiative, fort suspecte, du tribun. En effet, dans une lettre adressée de Thessalonique à Atticus, le 1er juin 59, l'orateur laisse entendre à son ami qu'il était urgent de tirer parti de l'affaire de Tigrane:

> «Tigrane négligé, il n'y a plus rien à attendre»[91].

À son retour d'exil, Cicéron reviendra à plusieurs reprises sur cette affaire.

Voyons d'abord ce qu'il en dit dans son *Pro Domo*:

> «(P. Clodius)… comprenant que Cn. Pompée, qu'il voyait considéré par un jugement unanime comme le premier de la ville, n'était pas disposé à lui pardonner sa folie furieuse à lui, qui avait soustrait à sa garde au moyen d'un guet-apens, le fils d'un roi allié, un hôte captif, et avait provoqué, par cet outrage, cet homme des plus courageux, il espérait en venir aux mains avec lui à l'aide des mêmes troupes avec lesquelles je n'aurais pas voulu combattre au péril de mes biens»[92].

Quant à Plutarque, il rapporte succinctement que P. Clodius, mettant à profit l'exil de Cicéron «… s'employa aussitôt à faire abroger certaines ordonnances de Pompée, enleva son captif Tigrane et le garda près de lui»[93].

Dion Cassius, qui puisait à des sources antérieures à son époque, nous livre quelques détails sur les faits en cause, et cela à propos du rappel de Cicéron de son exil:

[90] Cf. G. LACOURT-GAYET, «P. Clodius Pulcher», *Rev. Histor.*, XLI (1889), p. 7: «L'homme qui s'était fait connaître jusque là par la défection des légions d'Asie, par ses incestes avec ses sœurs, par la profanation des mystères de la Bonne Déesse». Sur ce personnage, cf. en particulier: G. LACOURT — GAYET, *op. cit.*, p. 1-37; Fr. FROELICH, *RE*, IV, 1, (1900), col. 82-88, *s.v.* Clodius, nr 18; J. VAN OOTEGHEM, *Lucius, Licinius, Lucullus*, p. 165, 173; Id., *Pompée le Grand*, Bruxelles, 1964, *passim*; G. GUNDEL, *Kl. Pauly*, I (1964) col. 1227-28, *s.v.* Clodius nr 8; W. TATUM, *P. Clodius Pulcher (tr. pl. 58 B.C.). The Rise to Power*, diss. Univ. of Texas, 1986; H. BENNER, *Die Politik des P. Clodius Pulcher = Historia Einslschriften L*, Stuttgart, 1987.

[91] Cf. *supra*.

[92] Cicéron, *Ad Atticum*, III, 8, 3 (éd. CONSTANS, I, p. 22): *Tigrane enim neglecto, sublata sunt omnia*.

[93] Cicéron, *Pro Domo*, 25, 66: éd. T. MASLOWSKI in Orationes post reditum, Leipzig, 1981, p. 58-58: *Cn. Pompeium, quem omnium iudicio longe principem esse civitatis videbat, diutius furori suo veniam daturum non arbitrabatur, qui ex eius custodia per insidias regis amici filium, hospitem captivum, surripuisset et ea iniuria virum fortissimum lacessisset, speravit isdem se copiis cum illo posse confligere, quibuscum ego noluissem bonorum periculo dimicare…*

> «D'ailleurs son exil ne fut pas de longue durée. Pompée, qui y avait contribué plus que tout autre, le rappela. Il prit cette décision, parce que Clodius s'était laissé soudoyer, avait enlevé et rendu la liberté à Tigrane le Jeune, qui était alors captif sous la garde de L. Flavius. Pompée et Gabinuus ayant manifesté leur mécontentement pour un tel acte, Clodius les insulta, frappa et blessa ceux qui les accompagnaient, brisa les faisceaux du consul et consacra ses biens aux dieux[94].

Mais c'est à un scoliaste du *Pro Milone* de Cicéron, Asconius Pedianus (1ère moitié du Ier siècle ap. J.-C.) que nous devons un récit assez circonstancié de l'affaire de Tigrane et de ses conséquences:

> «Après son triomphe sur Mithridate, Pompée remit le fils du roi Tigrane enchaîné, au sénateur Flavius, lequel, par la suite, fut préteur la même année où Clodius fut tribun de la plèbe. Celui-ci demanda à Flavius, au cours d'un repas, de lui amener Tigrane afin qu'il pût le voir. Tigrane lui ayant été amené, il l'invita à dîner. Ensuite Clodius ne le rendit pas à Flavius, mais il le garda chez lui en liberté; il ne le rendit pas non plus à Pompée qui le réclamait. Ensuite, il l'embarqua sur un navire afin qu'il put prendre la fuite. Mais, par l'effet d'une tempête, le navire échoua sur la côte à Antium. Flavius, en ayant été informé, envoya Sex. Clodius pour reprendre Tigrane. A quatre milles de Rome, sur la Via Appia, il y eut une lutte entre les deux partis. Nombreuses furent les victimes des deux côtés, mais surtout du côté de Flavius, entre autres M. Papirius, chevalier romain, publicain familier de Pompée. Flavius, sans escorte, eut beaucoup de mal à regagner Rome[95].

Il existe une autre scolie du même passage du *Pro Milone* qui souligne également le rôle de P. Clodius dans cette affaire: «Parce que l'allusion à la Via Appia — où le titre d'honneur de ses ancêtres était manifeste — pouvait accroître la haine contre Milon, alors que la mémoire P. Clodius en apparaîtrait d'autant plus recommandable, l'orateur Cicéron s'appliqua à dégrader tous les motifs d'impression favorables, alléguant que ce n'était pas le monument de ses ancêtres qui se trouvait là, mais en quelque sorte, un repaire abominable de tous ses crimes. Il (P. Clodius) passait en effet, pour avoir tué Marcus Papirius un chevalier romain — au moment où une rixe s'était produite à cet endroit entre les Pompéiens

[94] Plutarque, *Pomp*., 48, 10: […] εὐθὺς ἐπεχείρει τῶν Πομπηίου διατάξεων ἐνίας ἀναιρεῖν, καὶ Τιγράνην τὸν αἰχμάλωτον ἀφαρπάσας εἶχε σὺν αὐτῷ…

[95] Dion Cassius, XXXVIII, 30, 1-2 (éd. BOISSEVAIN, I, p. 450): […] οὐ μέντοι καὶ ἐπὶ πολὺ ἔφυγεν, ἀλλὰ καὶ ὑπ᾽ αὐτοῦ τοῦ Πομπηίου τοῦ μάλιστα αὐτὸν ἐκβαλόντος κατήθχη. αἴτιον δὲ ὅτι ὁ Κλώδιος τόν τε Τιγράνην τὸν νεώτερον, ἐν δεσμοῖς ἔτι καὶ τότε παρὰ Λουκίῳ Φλαουίῳ ὄντα, πεισθεὶς ὑπὸ χρημάτων ἐξήρπασε καὶ ἀφῆκε, καὶ τὸν Πομπήιον τόν τε Γαβίνιον ἀγανακτήσαντας ἐπὶ τούτῳ περιύβρισε, τοῖς τε ἀμφ᾽ αὐτοὺς οὖσι καὶ πληγὰς καὶ τραύματα ἔδωκε, καὶ τοῦ ὑπάτου τάς τε ῥάβδους συνέτριψε καὶ τὴν οὐδίαν καθιέρωσεν.

et sa propre faction. Papirius fut tué, à ce qu'il semble, par un groupe de Pompéiens à l'époque où P. Clodius fit sortir frauduleusement de sa prison le fils de Tigrane — récemment ramené d'Arménie par Cn. Pompée — et lui procura tout pouvoir pour s'échapper»[96].

En fait, M. Papirius, un ami de Pompée, n'avait pas été tué par un groupe de Pompéiens. Mais il semble bien que son meurtre ait été considéré comme l'une des plus néfastes conséquences de la rixe à laquelle avait donné lieu l'affaire de Tigrane sur la Via Appia. Cicéron y reviendra à deux reprises dans son plaidoyer en faveur de T. Annius Milon qui, au début de l'année 52, avait fait tuer P. Clodius par ses troupes:

> «… ainsi, sur cette même Via Appia, P. Clodius tua M. Papirius chevalier romain des plus considérés…»[97].

Et un peu plus loin:

> «C'est ce poignard (de Clodius) qui a ensanglanté cette même Via Appia par le meurtre de Papirius…»[98].

Ainsi, le jeune Tigrane avait recouvré la liberté grâce à l'astuce de P. Clodius, un personnage qui, depuis sa promotion aux fonctions de tribun de la plèbe fin 59, était devenu un véritable chef révolutionnaire ayant à sa disposition des bandes armées prêtes à tous les coups de mains.

[96] Asconius, in *Milonianam* in *Ciceronis orationum scholiastea*, éd. Th. STANGL, II, 1912, p. 40-41: *Pompeius post triumphum Mithridaticum [cum] Tigranis filium in catenis deposuerat apud Flavium senatorem: qui postea cum esset praetor eodem anno quo tr. pl. Clodius, petiit ab eo Clodius super cenam ut Tigranem adduci iuberet, ut eum videret. Adductum collocavit in convivium, dein Flavio non reddidit Tigranem: domi suae habuit extra catenas nec repetenti Pompeio reddidit. Postea in navem deposuit, et cum profugeret ille, tempestate delatus est Antium. Inde ut deduceretur ad se, Clodius Sex. Clodium de quo supra dixi misit. Qui cum reduceret, Flavius quoque re cognita ad eripiendium Tigranem profectus est. Ad quartum lapidem ab urbe pugna facta est, in qua multi ex utraque parte ceciderunt, plures tamen ex Flavii, inter quos et M. Papirius eques R. publicanus, familiaris Pompeio. Flavius sine comite Romam vix perfugit.*

[97] In *Orationes Bobiensis*, éd. HILDEBRANDT, Leipzig, 1907, p. 73: *Quoniam et augere poterat invidiam Milonis et commendabilem facere memoriam P. Clodi Appiae viae mentio, in qua maiorum eius titulus eminebat, omnem hanc materiam cuiusdam taciti favoris defloravit orator, quasi ea non monumentum familiae suae P. Clodius habuerit, sed quoddam scelerum devorsorium, in qua occidisse Marcum etiam Papirium videbatur, equitem Romanum, eo scilicet tempore, quo decertatio ibidem <inter> Pompeianos et ipsius factionem commissa est. Cum per fraudem emisisset e custodia Tigranis filium nuper ex Armenia per Cn. Pompeium sorte captivatis abductum eique potestatem discedendi liberam permisisset, videtur e numero Pompeianorum M. Papirius interemptus.*

[98] Cicéron, *Pro Milone*, VII, 18: *Itaque in eadem ista Appia cum ornatissimum equitem Romanorum P. Clodius M. Papirium occidisset…*

On a supposé, et non sans raison qu'avant la rencontre relatée par Asconius, il y avait eu des tractations secrètes entre le tribun et Tigrane le Jeune et qu'à cette occasion, Clodius se serait engagé à faire évader le prince moyennant une substantielle rétribution[99]. Il est certain que Clodius, qui cherchait avant tout à se procurer des subsides pour organiser ses coups de main, aura su très bien s'y prendre pour entrer en contact avec l'Arménien.

Nous avons vu, par la relation de Dion Cassius, que le tribun répliqua par la violence au mécontentement de Pompée et de Gabinius, non seulement en les insultant et en frappant leurs escortes, mais en brisant les faisceaux du consul et en consacrant ses biens aux dieux[100]. Du reste Cicéron lui-même, dans son discours *Contre Pison* (prononcé dans le courant de l'année 55), sans faire aucune allusion à l'affaire de Tigrane, rappelle que les faisceaux avaient été brisés, que le consul lui-même avait reçu des coups, qu'on lui avait lancé des pierres. Il rappelle également que, dans ces jours de troubles, on avait découvert un homme aposté près du sénat dans le but de tuer Pompée[101].

C'est vraisemblablement à la prière du prince que P. Clodius l'embarqua sur un navire. Mais le scoliaste ne nous dit pas quelle était la destination de ce navire. Il paraît douteux qu'au bout d'un long parcours sur mer, le jeune Tigrane ait eu l'intention de prendre, par voie terrestre, le chemin de l'Arménie. Son projet n'était-il pas plutôt de gagner un pays voisin du royaume de son père — par exemple l'Albanie, dont le roi était son ami[102], ou bien l'Ibérie — afin de s'assurer des alliances et de prendre contact avec les grands d'Arménie hostiles à Tigrane le Grand et les pousser à la rébellion.

De toute manière, la tentative de Tigrane le Jeune était vouée à l'échec. Mais il n'est pas impossible que dans la bagarre entre les deux bandes rivales sur la Via Appia, il ait été récupéré par P. Clodius, qui aurait continué à l'héberger comme auparavant.

[99] *Ibid*., XIV, 37:…*haec istam Appiam monumentum sui nomine nece Papiri cruentavit*…

[100] W. DRUMANN et P. GROEBE, *Geschichte Roms*, II², Liepzig, 1902, p. 232: «*Er (Tigranes) unterhandelte mit Clodius, und dieser verpflichtete sich gegen die Zusage eines angemessenen Lohnes, ihn zu befreien*». Cf. J. VAN OOTEGHEM, *op. cit*., p. 346.

[101] Dion Cassius, XXXVIII, 30, 1-2: cf. *supra*.

[102] Cicéron, in *L. Pisonem*, XII, 28: *Itaque in illo tumultu fracti fasces, ictus ipse, cotidie tela, lapides fugae; deprensus denique cum ferro ad senatum, is quem ad Cn. Pompeium interimendum conlocatum fuisse constabat*.

Une question, qui n'est pas sans importance se pose: le jeune Tigrane était-il toujours vivant au moment de la mort de son père, c'est-à-dire vers 55/54 av. J.-C., sinon un peu plus tôt[103]? Comment ne se serait-il pas manifesté en tant que prétendant au trône d'Arménie, d'autant plus qu'il était le frère aîné d'Artawazd II, qui fut le successeur de Tigrane le Grand? Or il n'est fait mention nulle part d'une telle revendication de la part du prince arménien.

On se demandera également s'il était toujours l'hôte de P. Clodius, le 20 janvier 52 av. J.-C., jour mémorable où ce personnage fut tué par une bande de T. Annius Milon[104]. Un tel événement n'aurait pas manqué d'avoir des répercussions sur la situation de Tigrane, qui se serait trouvé, en quelque sorte, sans protecteur.

Une chose est certaine: en dépit de l'éloquent plaidoyer de Cicéron en faveur de Milon, celui-ci fut condamné, non sans l'appui de Pompée, par 38 voix contre 13; peu de temps après, il prit le chemin de l'exil vers Marseille[105]. Dans ces conditions, il n'y avait aucun motif d'accusation possible qui ait pu conduire à une condamnation capitale de Tigrane le Jeune.

Conclusion

Il nous est impossible de définir avec précision dans quelles circonstances et à quelle date, a pris fin la vie de ce fils de Tigrane le Grand et petit-fils de Mithridate Eupator. Néanmoins et en dépit de la citation d'Appien examinée plus haut[106], il mort de mort naturelle à Rome ou dans l'Empire romain, sans exclure cependant qu'il ait pu périr au cours d'un affrontement tragique dans le contexte des guerres civiles.

[103] Cf. s*upra*.

[104] Dans son *Pro Sestio*, prononcé au printemps 56 av. J.-C., Cicéron parle de l'ancien adversaire de Pompée comme d'un roi toujours vivant (*regnat hodie*) et c'est seulement au cours de l'hiver 54/53 qu'il est fait mention pour la première fois, d'Artawazd II comme roi d'Arménie (Plutarque, *Crass*., 19, 1-3; Dion Cassius, XL, 16, 2. Si conformément à l'opinion la plus répandue, nous plaçons en 55/54 la mort de Tigrane le Grand et l'avènement d'Artawazd II, c'est sans exclure la possibilité d'une date un peu antérieure.

[105] Cicéron, *Pro Milone*, X, 27-29; XI, 30-31 (éd. A. BOULANGER, Paris, 1967, p. 95 sq.); Q. Asconius Pedianus, *In Milonianam* (éd. Th. STANGL, II, Leipzig, 1912, p. 31-33); Dion Cassius, XL, 48-49.

[106] Q. Asconius Pedianus, *In Milonianam*, 53-55 (éd. Th. STANGL, II, 1912, p. 45-46); Dion Cassius, XL, 54.

Bibliographie

Abel (F.M.)
1947 *Histoire de la Palestine*, t. I, Paris.

Baumgartner (A.)
1895 «Artavasdes», RE, II, 1, col. 308.
1912 «Gordyene» RE, VII, 2, col. 1594-95.

Benner (H.)
1987 *Die Politik des P. Clodius Pulcher* (Historia Einzelschriften L), Stuttgart.

Conrad (C.F.)
1985 «Reges Armenii patricios resalutare non solent, a Note on Cicero, *Ad Att*., 2, 7, 2» *American Journal of Philology*, 104 (1985) 278-281.

Dillemann (L.)
1962 *Haute Mésopotamie orientale et pays adjacents*, Paris.

Dobias (J.)
1931 «Les premiers rapports des Romains avec les Parthes», *Archiv Orientalni* 3 (1931) 230-291.

Drumann (W.) - Groebe (P.)
1902 *Geschichte Roms*, II^2, Leipzig.

Foss (Cl.)
1986a «Tigranes the Younger», *Journal of the Society of Ancient Numismatics* 16 (1986) 64-66.
1986b «The Coinage of Tigranes the Great» *Numismatic Chronicle* 146 (1986) 48-51.

Froelich (Fr.)
1900 “Clodius», RE, IV, 1, col. 82-88.

Gelzer (M.)
1959 *Pompeius*, Munich.

Geyer (F.)
1936 «Tigranes», RE, VI, A, 1, col. 978.

Grundel (G.)
1964 «Clodius», *Der kleine Pauly*, I, col. 1227-28.

Gundel (H.)
1952 «C. Pompeius magnus», RE, XXI, 2, col. 2124-26.
1972 «Zosime», RE, X, A, 2, col. 786.

Gutschmid (A. von)
1888 *Geschichte Irans*, Tübingen (réimpr. Graz 1975).

Lacourt-Gayet (G.)
1889 «P. Clodius Pulcher», *Revue historique* 41 (1829).

LIEBMANN-FRANKFORT (TH.)
1963 «La Sophène et Rome», *Latomus* 22 (1963)

MAGIC (D.)
1950 *Roman Rule in Asia Minor*, Princeton.

MANANDIAN (H.)
1963 *Tigrane II et Rome*, Lisbonne.

MARKWART (J.)
1930 *Südarmenien und die Tigrisquellen*, Vienne.

MCCARY
1932 *Cambridge Ancient History*, IX, Cambridge.

SEYRIG (H.)
1955 «Le trésor monétaires de Nisibe», Revue Numismatique 17 (1955).

TATUM (W.)
1986 *P. Clodius Pulcher (tr. pl. 58 B.C.) The Rise to Power* diss. University of Texas.

TREIDER (E.)
1967 «Gardyene», *Der kleine Pauly*, II, col. 807.

VAN OOTEGHEM (J.)
1954 *Pompée le Grand*, Bruxelles.
Lucius Licinius Lucullus.

WIRTH (G.)
1983 *Bönner Jahrbücher* 183 (1983).

ZIEGLER (K.B.)
1964 *Die Beziehungen zwischen Rom und dem Partherreich*, Wiesbaden.